

 <p>Enfants du Tamil Nadu Association humanitaire Loi 1901</p> <p>3 rue Diodore RAHOULT 38000 GRENOBLE 06 25 51 18 52 enfantsdutamilnadu@orange.fr</p>	<h1>ASSOCIATION ENFANTS DU TAMIL NADU</h1>	
	<h2>ASSEMBLEE GENERALE</h2> <h3>Compte-rendu</h3>	<p>11/12/08</p>

Présents : Patrick DRAHE, Président de l'association, Martine AMRAM DRAHE, Trésorière de l'association, Pierre BERTHOLLET, Secrétaire de l'association, Christine MUH, Pascale MARSEILHAN, Guy BIZET, Ernie MENEZ, Emilie ZECCA, Philippe REROLE, Geneviève DUBOIS, Bruno CHEVALIER, Stéphane BONNET, Marie Louise CHAVANNE, Marie-France CHAMEKH, Bruno DUBOURG, Bruno THIRION, Catherine MEUNIER, Pierre TRIBOULET, Chloé CROUZET, Bernard CIANCIA, Claude PACCARD, Yannérick BOURGEOIS,



Excusés avec pouvoir : Malika ABDELLI, Sébastien AMBLARD, Chloé ANDRE, Gilles ANDREOLETTI, Jacqueline AZUAR, Banaf BAHARMAST, Edith BOLF, Jean-Patrick BOLF, Samuel BOQUIN, Lili BOUNAMA, Christel BOURGEOIS, Marie Christine CALLOT, Barbara CELETTE, Marie CELETTE, Mireille CHEVALIER, Karine DESPIAU, Charline D'HERIN, Charlotte DRAHE, Huguette DRAHE, Pauline DRAHE, Christine DURIEUX Claudine ETIEVENT, Monique FAURE, Camille FIAT, Valérie FONTAINE, Nando FORMISANO, Simone FOURATIER, Casilde FUSARO, Amandine GENEAU, Delphine GOBREN, Manuel GOMEZ, Georges GEYDON, Sophie GOUYET, Marlène GUILLAUD, Sylvie INNOCENTI, Pascaline JACOB, Marielle KOBER, Sté La Belle et La Bête, Julie LAUDE, Flo LELONG, Frédérique MALFAIT, Denis MARSEILHAN, Tanya MENEZ, Patrick MURIENNE, Martine NINOLES, Bruno PASSARELLI, Véronique PELERINS, Arlette PELERINS, Suzanne RICCOMI, Cyril ROCCA Albertine ROWLSON, Simone RUFFIER, Mehdi SALHI, Géraldine SAMARDIA, Yvette SELLEM, Marie Antoinette SENDE, Evelyne SERIVE, Martine SKAF, Paulette SPINOZA, Micheline ROCCA, Anne Marie VINCENT, Annie VÔ, Franck WENDEL, Sébastien ZULIAN

Le quorum est atteint (cf les statuts, à votre disposition ou sur le site www.enfantsdutamilnadu.com)

Ordre du jour :

Désignation d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire de séance

- 1) Proposition d'un Conseil d'administration, approbation**
- 2) Présentation du rapport d'activité 2008**
- 3) Présentation du budget 2008 France et Inde, approbation**
- 4) Points d'informations :**
 - **Enregistrement EDTN India**
 - **Projets 2009**
- 5) Renouvellement de l'adhésion (avec date butoir au 31 mars 2009), recherche de nouveaux parrains et de parrainages d'entreprises**
- 6) Questions diverses**



Président et Secrétaire de séance : Pierre TRIBOULET

1. DESIGNATION D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

La désignation d'un Conseil d'Administration est une étape nécessaire à la bonne gouvernance de l'association. Instance de contrôle et garantie de sérieux vis-à-vis de partenaires institutionnels ou d'entreprises, il s'évertuera à maintenir ce projet associatif dans sa taille humaine.

7 personnes sont proposées :

Christine MUH, Docteur en philosophie,

Yannéric BOURGEOIS, Gérant d'entreprise

Claude PACCARD, Directeur départemental du Tourisme en Isère,

Pierre TRIBOULET, Chef d'entreprise,

Pierre BERTHOLLET, Gestionnaire à l'ENSIMAG (Ecole d'ingénieurs)

Patrick DRAHE, Chef d'entreprise,

Martine AMRAM DRAHE, Fonctionnaire

VOTE : Ce Conseil d'Administration est approuvé à l'unanimité des voix

2. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2008

📖 Document projeté en séance et joint en annexe au compte-rendu

Plusieurs points sont à retenir :

- Création d'une structure juridique indienne "ENFANTS DU TAMIL NADU – INDIA" pour anticiper le projet, soit d'achat d'une maison existante, soit de sa construction, dans le but d'accueillir 50 enfants.
- Le poste du professeur d'anglais a été renouvelé pour un an.
- Mission d'un médecin français qui a noué des liens avec l'hôpital de Madurai où les enfants peuvent être désormais accueillis en cas de besoin.
- A partir du moment où le budget de fonctionnement de l'orphelinat pourra être couvert par les adhésions et les parrainages individuels, les dons d'entreprises seront exclusivement réservés au projet de la nouvelle maison.

Deux projets présentés devront être soumis à un accord de principe :

- L'achat d'un véhicule de transport scolaire, qui améliorerait le mode de vie des plus grands qui se rendent assez loin à l'école dans des conditions pénibles,
- L'installation à long terme d'une station de purification d'eau pour le quartier, partant du constat que l'eau est polluée et provoque déjà des dégâts sur les dents des enfants (trop de fluor). Proposition de ne pas se cantonner à un purificateur uniquement pour l'orphelinat mais d'élargir au plus grand nombre de personnes vivant dans ses alentours.

Une ligne de conduite devra être respectée : rester vigilants à pourvoir aux besoins sans verser dans le superflu.

A noter que le financement pour ces deux projets est à prévoir en dehors des cotisations et des parrainages.

3. COMPTABILITE INDE ET FRANCE

📖 Documents projetés en séance et disponibles sur demande

- ◆ France : Comptabilité 2008 arrêtée au 30 novembre 2008.
- ◆ Inde : Comptabilité 2007/2008

VOTE : les comptes sont approuvés à l'unanimité des voix

4. POINTS D'INFORMATIONS

Mon Jardin en Inde 2009

- Reconduction du partenariat avec une classe de CM1 de l'Ecole du Jardin de Ville. Réalisation d'un petit livre bilingue sur la santé, entièrement conçu par les enfants indiens et français.

Valorisation du travail des enfants auprès du CCAS de Grenoble à qui nous avons proposé d'éditer les livrets.

5. QUESTIONS DIVERSES

1) AUGMENTATION DE L'ADHESION

Il est proposé d'augmenter l'adhésion à 12 €uros à partir du 1^{er} janvier 2010.

Augmentation approuvée par les adhérents

2) RENOUELEMENT DE L'ADHESION

Pour des questions de commodité de gestion, le renouvellement de l'adhésion se fait tous les ans au 1er janvier pour l'année en cours. En PJ, le bulletin de réadhésion.

<p>Il est souhaitable que les renouvellements d'adhésion soient clos au 31 mars 2009. Merci à tous d'envoyer votre chèque de 10 € à l'association avant cette date.</p>
--

Il est proposé aux parrains qui sont prélevés mensuellement et qui le souhaitent, d'effectuer au mois de janvier, le prélèvement de leur cotisation annuelle en même temps que leur prélèvement de parrainage. Merci de nous le signaler par un mail, nous ne le ferons pas automatiquement, sans un accord écrit.

N'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse, de domiciliation bancaire ou autre... Merci

6. ELECTION DU BUREAU

A l'issue de la réunion, le Conseil d'administration a réélu le bureau actuel :
Patrick DRAHE, Président,
Martine AMRAM DRAHE, Trésorière,
Pierre BERTHOLLET, Secrétaire.

CLÔTURE de l'assemblée à 21h45